

LES RANDONNEURS de l'ETOILE DU REVERMONT
01370 MEILLONNAS

ASSEMBLEE GENERALE - 07 Octobre 2017

Les co-président(e)s ouvrent la séance et souhaitent la bienvenue aux membres présents.
Sont excusés : G.Billaud, D.Beraud, JP.Vallot. Le Maire est également excusé.

RAPPORT D'ACTIVITE

Pour l'année 2017, le club compte 335 adhérents (41 nouveaux et 38 abandons).
110 hommes et 225 femmes.

Fourchette des âges : 38/47 ans : 5 - 48/57 ans : 10 - 58/67 ans : 150 - 68/77 ans : 148
78/87 ans : 21 - 88/97 ans : 1.

En juin, inauguration du chemin buissonnier de Drom. Circuit d'environ 6 kms qui part de l'école en direction du tunnel. 40 participants, dont 12 du club.

Sorties en semaine

	Programmées	Annulées	Accompagnateurs	Moy.participants
Vendredi	37	3	12	40
Mercredi	40	3	13	25
Mercredi (rapide)	40	2	10	15
Lundi	30	4	4	20
Lundi (contemplatifs)	32	4	2	15
Dimanche	37	5	22	20
Jeudi (juillet/Août)	9	1	5	21 à 28

Un départ de Bourg est prévu à 13 h 30 le lundi. De nouveaux accompagnateurs seraient les bienvenus.

Séjours : 13 programmés et réalisés

Remuzat fin avril	14 participants sur 36 prévus, minibus, bonne météo, déficit de 3000 €, un avoir de 1380 € pour l'année 2018.
Allier en mai	28 participants, très chaud, bon hébergement, bon traiteur.
Hyères fin mai	56 participants, car, chaud,, hébergement très bien. du dénivelé et parfois 2 groupes.
Le Pilat fin juin	20 participants, chalet.
Ubaye-Barcelonnette en Juillet	40 participants, chaud.
Mont Ruan en juillet	7 participants sur 11 inscrits, itinérant, bien.
Thabor en juillet	6 participants, temps correct.
Morzine en août	39 participants, météo favorable.
Le Grand Bornand en août	12 participants, temps agréable.
Pontarlier en août	27 participants.
Les Bauges en septembre	17 participants, temps moyen.
Les balcons du Léman en septembre	7 participants.
Alsace en septembre	51 participants, car, bonne qualité d'hébergement.
La Clayette, oct. 2016 après l'AG	23 participants, temps et hébergement corrects.

Entretien des sentiers

Une journée balisage en avril. 5 journées d'entretien programmées et 2 annulées car entretien pas nécessaire. 30 participants.

Il est demandé aux randonneurs d'informer les référents D.Truchon et B.Vélon lorsque l'entretien est nécessaire sur certains sentiers.

Formation accompagnateurs

- GPS, séance de mise en commun des connaissances, 10 participants.
- formation interne des logiciens de randonnée, 17 participants.

Rappel de conduite de groupe

L'accompagnateur définit le circuit. Il est responsable, et lui seul, de la conduite du groupe. Les participants observent ses décisions et ne s'écartent pas du chemin suivi, sinon on peut se mettre en danger ainsi que le groupe, voire entraîner des conséquences pénales pour le club.

Pas d'abstention, pas de voix contre. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Traitement des désistements séjours

Modification de l'article 6 du règlement intérieur

Article 6 a - Validation des Inscriptions aux sorties

Lorsque les inscriptions sont validées (liste envoyée aux adhérents concernés), ces inscriptions doivent être «confirmées»

- a) à l'Accompagnateur par l'adhérent demandeur dans les délais indiqués sur la liste de validation
- b) par l'envoi d'un chèque d'acompte (minimum 40 €) au Trésorier du club. Le montant de l'acompte et la date du paiement sont indiqués sur la liste de validation

En absence de confirmation, l'inscription passera en « Liste d'attente ».

Article 6 b – Désistement

Il convient d'aviser le plus rapidement possible l'organisateur du séjour du désistement.

Sauf cas de force majeure (maladie, accident, décès familial proche) un adhérent qui se désiste

- 1) plus de 31 jours avant le départ supportera les frais engagés (hébergement / transport) si ce désistement n'est pas remplacé.
- 2) à moins de 31 jours avant le départ doit impérativement trouver son remplaçant (voir la liste d'attente) sinon les frais engagés (hébergement / transport) seront dus.

En outre, un montant de 40 € prélevé sur l'acompte restera acquis au club conformément à la décision du C.A. du 20/11/2008, décision confirmée lors du C.A. du 27/09/2017.

Pas d'abstention, pas de voix contre, cette modification de l'article 6 du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER, clos au 30 septembre 2017

Les dépenses s'élèvent à 66 265 €, les recettes à 66 274 €. L'excédent est de 9 €.

Les comptes ont été vérifiés et validés par les commissaires aux comptes.

Pas d'abstention, pas de voix contre. Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Le tarif kilométrique reste à 0.27€

Le montant de la cotisation reste à 15€

Pas d'abstention, pas de voix contre. Le montant de la cotisation est validé.

ELECTION du TIERS SORTANT

G.Billaud, E.Henry, C.Ravoux, D.Thibert, JP.Vallot restent.

R.Merminod sort.

JP.Bereziat, D.Pouliquen démissionnent.

3 sièges sont à pourvoir : Nicole CORRE, Denis Dalmais, Denise Larue sont candidats.

Pas d'abstention, pas de voix contre, ces trois candidatures sont acceptées.

DIVERS

- Fonctionnement du club : à ce jour, C.Dufour arrête sa fonction de co-président, mais il reste membre du conseil d'administration. Les co-présidentes G.Billaud et C.Ravoux informent de leur intention de ne pas reconduire leurs fonctions lors de l'AG 2018.

- Cotisation 2018 : les inscriptions sont à envoyer à Danielle Thibert jusqu'au 30 décembre. Le certificat médical (format A4 souhaité) doit accompagner le chèque de 15 €.

- Modification du processus programme / inscriptions séjours

Afin d'éviter des frais d'annulation pour les séjours, le planning suivant est établi :

15 octobre	propositions de sorties et séjours pour l'année suivante
Fin oct. début nov.	réunion de finalisation du programme
Début décembre	diffusion du programme
15 janvier	fin des inscriptions séjours
Fin janvier	réunion d'arbitrage des inscriptions
15 février	envoi des listes
Fin février	blocage et validation

- La soirée amitié aura lieu le 20 ou le 27 janvier 2018.

Chaque accompagnateur doit envoyer son diaporama au plus tard le 12 janvier à Claude Dufour.

En avant-première programme 2018

- semaine d'automne, le golfe du morbihan en car

- séjour dans le Jura du 26 au 29 juin

- 3 jours début octobre à Haber Poche

- Ubaye, séjour idem 2017 début juillet.

Prochaine réunion :

9 novembre : réunion de travail sur le programme 2018

Le mot du Maire

Nelly Plantin, remercie tous les bénévoles au nom de la municipalité. Elle souhaite longue vie à l'association des randonneurs avec toujours de belles randonnées.